

France-Frontignan: Landscape architectural services

OJ S 195/2023 10/10/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: sète agglomère Méditerranée

National registration number: 21340143300015

Postal address: sète agglomère méditerranée, Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Internet address(es):

Main address: <https://www.loupian.fr/>

Address of the buyer profile: <http://www.agglropole.fr/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agglropole.fr/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agglropole.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et l'aménagement d'espaces publics en centre ancien de Loupian

Reference number: 23lou002/Mr

II.1.2. Main CPV code

71420000 Landscape architectural services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. A la suite de travaux projetés par Sète Agglopôle sur les réseaux du boulevard Jean Jaurès et la place de la République début d'année 2024, la municipalité souhaite rénover ses espaces publics, en améliorer la fonctionnalité et la qualité paysagère, tout en réorganisant les usages actuels. Afin que ce travail de valorisation soit pertinent et pérenne, une réflexion conjointe sur le fonctionnement global du centre village, portant sur la circulation et le stationnement, doit être menée

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71410000 Urban planning services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

Main site or place of performance: territoire de Loupian 34140 - loupian

II.2.4. Description of the procurement

le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. A la suite de travaux projetés par Sète Agglopôle sur les réseaux du boulevard Jean Jaurès et la place de la République début d'année 2024, la municipalité souhaite rénover ses espaces publics, en améliorer la fonctionnalité et la qualité paysagère, tout en réorganisant les usages actuels. Afin que ce travail de valorisation soit pertinent et pérenne, une réflexion conjointe sur le fonctionnement global du centre village, portant sur la circulation et le stationnement, doit être menée

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 70

Price - Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

hiérarchisation selon les critères fixés au règlement de la consultation et repris ci-dessous :
Composition et compétences de l'équipe
qualité des références présentées
moyens mis en oeuvre pour la réalisation de la mission (dont moyens financiers)

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

se référer au règlement de la consultation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

se référer au règlement de la consultation

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

se référer au règlement de la consultation

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

L'Exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. La durée du marché est une durée prévisionnelle. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Le contrat sera financé sur les ressources propres de la collectivité et par des subventions par la banque des territoires (50% dans le cadre du programme Petites Villes de Demain). Les modalités de paiement sont régies au L.2392-10, R.2392-10 à R.2392-13 Ccp et soumises au Ccag applicable au contrat

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/11/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglopoie.fr/> -Une visite sur site est obligatoire. L'Offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les dispositions relatives à la visite, ainsi que ses modalités d'organisation, sont fixées dans le règlement de la consultation. Demandes de renseignements : les demandes de renseignements doivent parvenir, par écrit, 10 jours calendaires avant la date limite de remise des plis, via le PROFIL D'Acheteur, et selon les modalités définies au règlement de la consultation. Une réponse écrite sera adressée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des plis. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6, rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier :- référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.-

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours

ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/10/2023